

AVIS
DIVERS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est donné qu'à la suite du décès de Waiwey Lamont, ayant résidé à Lévis, survenu le 1er avril 2023, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral le 19 décembre 2023. Toute personne démontrant un intérêt suffisant peut consulter l'inventaire des biens de cette succession, sur rendez-vous, à l'adresse :

Gosselin, Lagrange, Roy, notaires inc.
57, Côte du Passage
Lévis (Québec) G6V 5S8
Tél. : (418) 853-6311
M^{rs} Jean-Sébastien Roy, notaire

Raymond Chabot inc.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
LES CLINIQUES MÉDICALES PRIVÉES PREMIÈRE LIÈGE INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Les cliniques médicales privées première liège inc., ayant fait affaire au 505, 5^e Floor East, Packington (Québec) G0L 1Z0, est survenue le 22 janvier 2024, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 février 2024, à 9 h, par vidéoconférence Teams. Veuillez communiquer avec le soussigné afin d'obtenir les informations nécessaires pour accéder à ladite vidéoconférence.

Fait à Rimouski, le 29 janvier 2024,
Syndic autorisé en insolvabilité
Guylaine Amiot, L.L.B., P.A.R., S.A.I.
Responsable de l'actif

217, avenue Lévesque-Sud
Rimouski-PA
Rimouski (Québec) G8L 2T5
Tél. : (867) 724-2288
Téléfax : (867) 724-2292
www.raymondchabot.com

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné que « Marie-Paule TREMBLAY » est décédée à Québec le 17 septembre 2023, que le liquidateur a fait inventaire et que celui-ci peut être consulté par tout intéressé au : 801, Grande-Allée Ouest, bureau 110, Québec, Québec, G1S 1C1.

Côté Taschereau Samson Demers, Notaires
DORIS COUTURE, NOTAIRE

Raymond Chabot inc.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
TOUTURES DE L'AVENIR INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Toutures de l'avenir inc., ayant fait affaire au 21, rue Montplaisir à Victoriaville (Québec) G0T 1M0, est survenue le 22 janvier 2024, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6 février 2024, à 9 h 30, par vidéoconférence Teams. Veuillez communiquer avec le soussigné afin d'obtenir les informations nécessaires pour accéder à ladite vidéoconférence.

Fait à Québec, le 29 janvier 2024,
Syndic autorisé en insolvabilité
Étienne Fiset, CPA, P.A.R., S.A.I.
Responsable de l'actif

148, Grande Allée Est
Bureau 200
Côte de la Capitale
Lévis (Québec) G1L 0P7
Tél. : (418) 642-3078
Téléfax : (418) 642-3079
www.tymorembell.com

Les Insulaires veulent sauvegarder leurs traditions

NICOLAS ST-PIERRE
Le Journal de Québec

Des résidents de l'île d'Orléans effectueront un retour aux sources cet hiver. C'est à bord d'un canot à glace que Les Insulaires participent notamment à la traditionnelle course du Carnaval de Québec en plus de veiller à la préservation des traditions ancestrales.

« Avant la construction des routes et du pont, le canot à glace était essentiel pour les déplacements pendant la saison hivernale. Les habitants de l'île utilisaient ces canots pour se rendre d'une rive à l'autre du fleuve quand la glace recouvrait le précipité, explique l'instigateur du projet, Philippe Deslauriers. Il précise que le but de cette initiative est principalement de

« renforcer le tissu social et la fierté locale », mais également de contribuer socialement à faire une différence tout en adoptant de saines habitudes de vie et en partageant le patrimoine culturel avec la population.

POUR UNE BONNE CAUSE

Les Insulaires se sont également donné comme objectif d'amasser des fonds pour la

fondation En Cœur qui vient en aide aux enfants porteurs d'une maladie cardiaque ainsi qu'à leur famille.

Pour dynamiser l'offre à l'île d'Orléans en basse saison, les visiteurs pourront également assister aux sorties de l'équipe de canot à glace ce qui permettra de « contribuer à l'économie locale et à la promotion du patrimoine unique de la région ».

AVIS
DIVERS

Vente sous contrôle de justice aux enchères
718, rue Léo-Boutin, Lévis
Martin Ruël et Katy Gagnon

Suite au jugement rendu le 30 novembre 2023 dans le dossier de Cour portant le numéro 200-34-02022-16, nous avons été chargés de la vente sous contrôle de justice aux enchères de l'immeuble suivant :
Lot 2 061 933, circonscription foncière de Lévis, d'une superficie d'environ 963 500 m² incluant un bâtiment d'habitation. Mise à prix : 222 500 \$.

Les informations fournies constituent une description abrégée de l'immeuble. Il est de la responsabilité de tout acquéreur de vérifier les informations par tout moyen dont il a la seule responsabilité.

Au jour de l'enchère, l'adjudicataire devra verser le montant du dépôt, soit 11 125,00 \$, par traite bancaire ou virement bancaire, à l'ordre de « Étienne Coulombe Dubé, huissiers de justice, en fidéjussur ».

Pour être vendu au 800, boul. des Capucins, Québec, le 5 mars 2024 à 10h30.

Pour information sur le processus de vente sous contrôle de justice par voie de vente aux enchères ou pour obtenir les conditions et réserves de la vente, veuillez communiquer avec Mme Annie Girard, au 418 825-1517, ou par courriel à amiegirard@gcschuis.com.

Québec le 29 janvier 2024.

Frédéric Chauvette, huissier de justice
Personne désignée par le tribunal
Pour procéder à la vente pour et au nom de
Martin Ruël et Katy Gagnon
800, boul. des Capucins
Québec (Québec) G1J 3R8
Tél. : (418) 648-1717 Fax : (418) 648-0110



PHOTO DIDIER DEBUSSCHÈRE

Les Insulaires ont bénéficié des conseils de Bonhomme samedi après-midi.

AVIS
DIVERS

AUDIENCE PUBLIQUE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

PROJET ÉOLIEN DES NEIGES – SECTEUR SUD DANS LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que le mandat d'enquête et d'audience publique sur le projet ci-dessus mentionné débutera le 5 février 2024 à 19 h.

La première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission d'enquête de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

La deuxième partie permettra à la commission d'entendre les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui désirent faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet.

1^{re} partie :

les séances débiteront le 5 février 2024 à 19 h.

2^e partie :

les séances débiteront le 5 mars 2024 à 19 h.

Coordonnées de l'audience :
Hôtel Delta Mont-Sainte-Anne
500, boulevard du Beau Pré
Beaupré

Le registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, rend accessible, en format électronique, les documents relatifs au projet en examen à l'adresse www.rea-environnement.gouv.qc.ca. Ces documents sont également disponibles en version imprimée dans le centre de consultation et dans le centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement mentionnés ci-dessous.

Bibliothèque Aux Sources

33, rue de l'Église

Saint-Ferré-des-Neiges

Téléphone : 418 826-3540

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

140, Grande Allée Est, bureau 650

Québec (Québec) G1R 5N6

Téléphone : 1 800 463-4732 ou 418 643-7447

Les documents qui s'ajoutent au cours de l'audience publique pourront être consultés dans le site Web du BAPE à l'adresse www.baape.gouv.qc.ca, et en version imprimée seulement au centre de documentation du BAPE à Québec.

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de Annie St-Gelis au 581 925-0646 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse ecolien-desneiges-sud@baape.gouv.qc.ca.

Le secrétaire du BAPE

René Beaudet

Québec

J02428433



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS
APPELS D'OFFRES PUBLICS

Appel d'offres 2024-001

Acquisition d'infrastructures de recharge pour autobus électriques

Appel d'offres 2024-002

Acquisition d'un bâtiment préfabriqué et d'un appareillage de commutation

Description des mandats

Les fournisseurs retenus fourniront des équipements de recharge pour autobus électriques ainsi qu'un bâtiment préfabriqué, incluant un appareillage de commutation.

Documents d'appel d'offres

Disponibles chez SÉAO (sur le Web au <http://www.seao.ca>, ou par téléphone au 1-866-669-7326) à compter du lundi 29 janvier 2024. L'obtention des documents chez SÉAO est soumise à la tarification de cet organisme.

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives

Uniquement par courriel à l'adresse suivante : gestion.appel-offres@stlevis.ca

Dépôt des soumissions

Par écrit à la Société de transport de Lévis, 1100 rue Saint-Omer, Lévis (Québec) G6V 6N4 ou électroniquement par le site web de SÉAO, avant 11h00, heure locale, le 18 mars 2024.

Avis aux soumissionnaires

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appels d'offres.

Est admissible à présenter une soumission, tout fournisseur éligible en vertu de l'Accord sur le libre-échange canadien (ALEC), de l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCOO) ou de l'Accord économique et commercial global (AECG).

La STLevis n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelques erreurs ou omissions que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La STLevis ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Jean-François Carrier
Secrétaire du Conseil d'administration
Lévis, le 26 janvier 2024

0102428436